LES MEILLEURES ŒUVRES DES AUTEURS RATIONALISTES

1. **Poésies contre Dieu** (notice de M. Dommanget), par Sylvain Maréchal ..... **1. »**
2. **Qu'est-ce que la Religion,** par R.-G. Ingersoll ..... **1. »**
3. **Ni Dieu, ni Maître !** (critique matérialiste) avec portrait et notice de M. Dommanget, par Auguste Blanqui ..... **1. »**
4. **Le Christ au Vatican,** par Victor Hugo ..... **1. »**
5. **Pourquoi les hommes usent-ils de stupéfiants ?** (notice par André Lorulot), par Léon Tolstoï **0.75**
6. **Contre les Dieux** (préface de Gérard de Lacaze-Duthiers), par Laurent Tailhade ..... **1. »**
7. **Dictionnaire des Athées,** par Sylvain Maréchal ..... **1. »**
8. **L'Au-Delà :** Enfer et Paradis, par P. Montclair ..... **1. »**
9. **Les Diaconales : Le Train des hystériques** (avec portrait), par Laurent Tailhade ..... **1. »**
10. **La Gifle Sanglante** (avec portrait), par Ossip-Lourie **1.50**
11. **Absurdités et Atrocités de la Bible,** par G. Brocher **1.25**
12. **Le Célibat des Prêtres et la Confession des Femmes** (préface de Han Ryner), par Paul-Louis Courrier **1.50**
13. **Entretiens d'un Philosophe avec la Maréchale de X***** (préface de G. Brocher), par Diderot ..... **1. »**
14. **Dieu, c'est le mal !** (préface de Manuel Devaldès et portrait) par P.-J. Proudhon **1.50**
15. **Discours pour la Paix,** par Laurent Tailhade **1.50**
16. **Les Laideurs de la Religion,** par Han Ryner ..... **2. »**
17. **Pourquoi je ne suis pas chrétien,** par Russell **1.50**
18. **Le Christianisme et l'Eglise,** par Proudhon ..... **2. »**
19. **Credo quia Absurdum,** par Han Ryner ..... **1. »**
20. **La Vie et la Passion de Michel Servet,** par Ed. Herriot ..... **1. »**
21. **Critique du Christianisme (Montesquieu libre-penseur,** de E. Jardit), par Montesquieu ..... **1. »**
22. **Ils vendent Jésus-Christ** (les meilleures poésies anticléricales de V. Hugo), par Victor Hugo **1.25**
23. **Les Va-Nu-Pieds,** par Léon Cladel ..... **1. »**
24. **Le Catéchisme du Libre-Penseur,** par Edgar Monteil **1.25**
25. **Emile Combes et son œuvre (ses meilleurs discours)** **1.50**

La collection des 25 brocures : 22 fr. franco (étranger : 26 francs).

DIEU RECONNAITRA LES SIENS

Pièce anticléricale et sociale en 3 actes, par André Lorulot (un beau volume : 10 francs).

Dieu reconnaîtra les siens est admirable dramatiquement et philosophiquement. De sa lecture (et à plus forte raison) de sa représentation, on sort passionnément remué... Votre façon concrète de montrer que le combat reste au 20e siècle le même qu'au 16e, est d'une rare puissance. Bravo ! Bravo !

HAN RYNER (Prince des Conteurs).

Dieu reconnaîtra les siens, pièce en 3 actes, par André Lorulot (10 francs).

Le Catéchisme Rectifié. — Les commandes ont été si nombreuses que nous avons été débordés. Nous venons de faire un nouveau tirage et nous sommes en mesure de satisfaire tous nos amis (le cent 3 fr. 75 franco ; le mille, 30 fr.)

Imprimerie de l'**Idée Libre,** Herblay (Seine-et-Oise).
L'Imprimeur-Gérant : André LORULOT.

LES MEILLEURES ŒUVRES DES AUTEURS RATIONALISTES

Publication trimestrielle. N° 27. Décembre 1936

E. JARDIT

DIDEROT Anticlérical

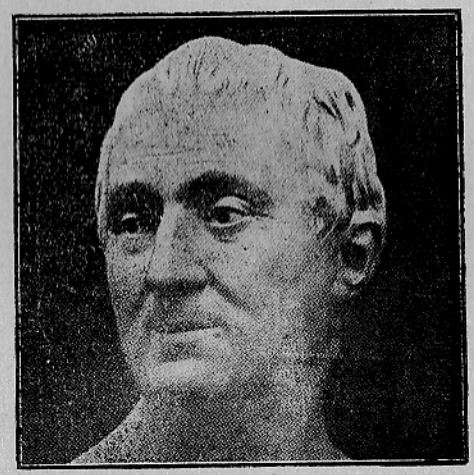

Prix : 1 fr. 25

AUX EDITIONS DE "L'IDÉE LIBRE"
HERBLAY (SEINE ET OISE)

Diderot Anticlérical

I. — VIE DE DIDEROT

Diderot naquît à Langres en 1713. Son père, maître-coutelier, jouissait d'une certaine aisance. Aussi voulut-il lui donner ce qu'on appelle aujourd'hui « une profession libérale ». Dans cet espoir, il le mit au collège des Jésuites, où sa riche intelligence et son ardeur au travail lui permirent de remporter de beaux succès aux distributions de prix.

A douze ans, Diderot fut envoyé au collège d'Harcourt, à Paris (toujours chez les Jésuites).

Lorsque le jeune Denis eut terminé ses études, son père le pria d'opter, soit pour le barreau, soit pour l'état ecclésiastique. Il repoussa l'un et l'autre.

Son père lui ayant proposé, alors, la médecine, il refusa net, disant qu'il ne voulait « tuer personne ».

Placé comme précepteur chez le financier Randon, il n'y resta que quelques mois et vécut ensuite dans la médiocrité.

Vers 1742, il fit la connaissance de Mlle Anne-Toinette Champion (Nénette), qu'il épousa le 6 novembre 1743.

Pour vivre, Diderot traduisit, pour le compte d'un éditeur, une histoire de la Grèce, un Dictionnaire de médecine et un « Essai sur le mérite et la vertu », de Shaftesbury.

Enfin, en 1749, il fut chargé de diriger « l'Encyclopédie », avec l'aide de d'Alembert.

Au cours de ce travail, il lui arriva toutes sortes de mésaventures. Il fut emprisonné, d'Alembert l'abandonna ; les Jésuites le persécutèrent parce qu'il n'avait pas voulu leur confier la rédaction de la partie théolo-

gique ; l'imprimeur ne respecta pas ses épreuves, opéra des suppressions, des changéments à son insu ; le père Chapelain fulmina, en chaire, contre cet ouvrage « monstrueux » ; l'archevêque de Paris le prit à partie, et le roi lui-même s'opposa à la publication de cette œuvre.

Malgré toutes ces vicissitudes, l'Encyclopédie vit le jour avec M. de Vandeul.

Sur le coup de la trentaine, Diderot avait noué des relations amicales avec Mme de Puisieux. Pour lui procurer de l'argent, il écrivit les « Pensées philosophiques ».

Pierre Hardy, curé de Saint-Médard, sa paroisse, le dénonça aussitôt comme « bel esprit et trophée d'impiété. » Le rapport de police qui en résulta le signalait au roi comme étant « un homme très dangereux qui parle des saints mystères avec mépris ».

Et le Parlement, saisi de l'affaire, condamna les « Pensées philosophiques » au feu.

En 1749, toujours pour fournir des subsides à Mme de Puisieux, Diderot publia la « Lettre sur les aveugles ».

A cause de son athéisme, le roi le fit enfermer au donjon de Vincennes.

Il y entra le 24 juillet et en sortit le 3 novembre. Grâce à l'intervention de ses amis, son emprisonnement n'avait duré que cent jours. Entre temps, il s'était brouillé avec Mme de Puisieux.

En 1756, on lui présenta Mlle Volland. La passion qu'il éprouva pour elle fut si forte qu'elle dura jusqu'à la mort des deux amants.

Ces deux liaisons illicites n'empêchèrent pas Diderot de continuer à vivre avec sa femme et sa fille. Il se montra même, constamment, « le meilleur des pères et il eut pour sa femme une sincère affection et la plus grande estime ».

A certain moment, le ménage se trouva dans une situation voisine de la gêne. Pour en sortir, Diderot se vit obligé de vendre sa bibliothèque. L'impératrice de Russie la lui acheta quinze mille livres, en 1765, et lui en confia la garde et l'entretien moyennant une rente annuelle de mille livres. Pendant deux ans, la rente resta impayée, à dessein. Au bout de ce temps l'ambassadeur de Russie remit à Diderot cinquante mille livres. Il était payé ainsi, d'avance, pour 50 ans.

Désireux de remercier la czarine, auteur de cette générosité, le Philosophe partit pour la Russie, le 10 mai 1773. Il y passa six mois et fournit à Catherine un

plan d'éducation dans lequel l'enseignement primaire devait avoir un caractère obligatoire, gratuit et laïque. « Point de prêtres entre les maîtres, disait-il ; ils sont rivaux, par état, de la puissance séculière, et la morale de ces rigoristes es tétroite et triste ».

A l'école, ajoutait-il, les élèves doivent trouver, avec les maîtres « des livres et du pain ».

Après un assez long séjour en Hollande, Diderot revint à Paris. Il y arriva en octobre 1774.

Le 19 février 1784, il fut pris de crachements de sang et cessa de vivre le 30 juillet suivant.

II. — DIDEROT MOURUT EN LIBRE PENSEUR

Ainsi que le raconte sa fille, Diderot mourut en libre-penseur.

Le 29 juillet, veille de son décès, il reçut ses amis, dans la soirée, et leur dit :

« *Le premier pas dans la philosophie, c'est l'incrédulité* ».

Pour lui, le premier pas fut semblable au dernier.

Le 30 juillet, le curé de Saint-Sulpice vint le voir.

« Il le reçut à merveille, écrit Mme de Vandeul, sa fille, le loua de sa charité pour les pauvres, mais il refusa de se confesser, disant simplement : « Convenez que je ferais un impudent mensonge ».

Mme Diderot aurait donné sa vie pour que son mari crût ; néanmoins Mme de Vandeul affirme « qu'elle eût mieux aimé mourir que de l'engager à faire une seule action qui pût être regardée comme un sacrilège ».

Et elle ajoute :

« Persuadée que mon père ne changerait jamais d'opinion, maman voulut lui épargner les persécutions et jamais elle ne l'a laissé une seul instant en tête-à-tête avec le curé ; nous le gardions l'une et l'autre ».

Diderot est donc mort comme il avait vécu. La science avait été la religion de sa vie, et c'est en philosophe inpénitent, sans capitulation, sans la moindre rétractation de ses ouvrages, qu'il a quitté cette « vallée de larmes ».

En dépit de sa renommée et de ses nombreuses relations, ses obsèques furent très simples. Sa famille n'oublia pas qu'il s'était toujours moqué des inhumations solennelles et fastueuses.

« Le mort n'entend pas sonner les cloches, fait-il dire au Neveu de Rameau. C'est en vain que cent prêtres s'égosillent pour lui, qu'il est précédé et suivi d'une longue suite de torches ardentes, son âme ne marche pas à côté du maître des cérémonies. Pourrir sous du marbre ou pourrir sous de la terre, c'est toujours pourrir. Avoir autour de son cercueil les Enfants rouges et les Enfants bleus, ou n'avoir personne, qu'est-ce que cela fait ? ».

III. — LA GRANDE BONTE DU PHILOSOPHE

L'intelligence de Diderot était remarquable, Sa bonté l'était aussi.

Il ne savait rien refuser à personne.

Il faisait gratuitement des préfaces pour les auteurs qui s'adressaient à lui, des discours pour les orateurs médiocres, des lettres pour les personnes non instruites.

Un jour, un homme vint lui demander une réclame pour une pommade qui faisait pousser les cheveux.

Diderot la composa en riant.

Une autre fois, un jeune homme, auquel il avait rendu beaucoup de services, lui apporte un manuscrit, en le priant de l'annoter. Diderot prend connaissance de ce travail. C'est un libellé contre lui, contre ses ouvrages, contre ses manies.

« Pourquoi tapez-vous sur moi ? » dit-il au quémandeur.

— J'ai besoin d'argent, répond le jeune homme, et j'ai cru que vous me paieriez pour que je ne fasse pas éditer ce factum. — Mauvaise idée, reprend Diderot. Mais portez ça au duc d'Orléans. Il est dévot et il me hait, parce que je suis athée. Dédiez-lui votre

opuscule ; il vous paiera grassement. — C'est que, répond le jeune homme, je ne connais pas M. le Duc. Et puis, comment faire l'épître dédicatoire ? — Qu'à cela ne tienne, s'écrie Diderot. Asseyez-vous là ; je vais vous la rédiger ». Et il fait ce qu'il a proposé.

Sur ce, l'auteur du libellé va chez le prince, reçoit 25 louis, puis revient remercier Diderot.

Autre affaire. Le duc de la Vrillière avait délaissé une de ses maîtresses. La pauvre femme, après avoir vendu ses diamants et ses bijoux, se trouvait dans une misère noire. Elle pria le duc de soulager sa détresse. Sa demande resta sans réponse. Alors, elle s'adressa à Diderot. Le philosophe lui fit, pour le duc, une lettre très touchante, disant « qu'il ne lui reste plus que son portrait et qu'elle sera obligée de le vendre pour avoir du pain ». Un secours fut accordé à la malheureuse femme.

Plus tard, elle voulut obtenir une place aux Incurables. Diderot écrivit au duc, pour elle : « Si vous ne venez à mon aide, je me ferai porter à l'hopital, j'y expirerai avec vos lettres à la main, et c'est de ce lieu qu'elles vous seront rendues ».

La délaissée eut un lit aux Incurables et même elle y mourut.

On pourrait citer encore l'histoire de M. de Rivière et du « formica-léo », mais quelques faits ne sont-ils pas suffisants pour montrer qu'on peut être à la fois athée et généreux ?

Est-il besoin d'autre chose pour constater que la morale peut se passer de l'idée de la divinité et des récompenses futures, sans cesser, pour cela d'être altruiste et désintéressée ?

« Parmi tant d'idées superstitieuses dont on a entêté les hommes, écrivait Diderot à Mlle Volland, je suis toujours surpris qu'on ne leur ait pas persuadé qu'ils entendaient sans cesse sous la tombe le jugement qu'ils auraient mérité : l'homme de bien, la voix de la louange et du regret ; le méchant, la voix de l'anathème et de l'exécration ».

C'est parce que Diderot était profondément pénétré de cette « idée superstitieuse » que ses principes furent ceux d'un honnête homme, d'un brave homme, d'un homme toujours prêt à faire, pour le bonheur d'autrui, le don de soi-même, et qui ne le regrette jamais.

IV. — La religion ne peut nous amener au bien,

mais elle cause de terribles ravages dans la société

L'influence des Jésuites s'est fait sentir, pendant un temps assez long, chez Diderot. Avant de professer l'athéisme, il a été déiste et même panthéiste. « Il a cru à l'aide d'un dieu, âme du monde ».

Toutefois, dès qu'il eut commencé à nier « qu'une intélligence suprême ait fait, ordonné, disposé tout à quelque bien général ou particulier », il ne cessa de répéter que « partout où l'on admet un Dieu, l'ordre naturel des devoirs moraux est renversé et la morale corrompue ».

Dans ses « Entretiens d'un philosophe avec Mme la Maréchale... », il affirme que la religion n'est pas un motif de faire le bien, ni l'incrédulité un motif de faire le mal. Sans croire, on peut se conduire dans le monde comme si l'on croyait ; « on peut être si heureusement né qu'on trouve grand plaisir à faire le bien », et l'expérience peut nous convaincre « qu'à tout prendre, il vaut mieux, pour son bonheur dans ce monde, être un honnête homme qu'un coquin ».

Quand à la croyance qu'il faut « quelque chose pour effrayer les hommes sur les mauvaises actions qui échappent à la sévérité des lois », elle est inefficace. « Dans aucun siècle et chez aucune nation, les opinions religieuses n'ont servi de base aux mœurs nationales ».

Les dieux des Romains (Jupiter, Vénus, Mercure... etc) étaient « la canaille la plus dissolue », ce qui n'a pas empêché les conquérants du monde d'être « les plus honnêtes gens de la terre ».

De l'avis de Diderot, que nous soyons chrétiens ou païens, c'est tout-à-fait indifférent pour la pratique du bien. « Païens, nous n'en vaudrions pas moins ; chrétiens, nous n'en valons pas mieux ».

Supprimer une religion et ne rien mettre à la place, ce ne serait donc, au fond, que supprimer « un terrible préjugé ».

Diderot emploie à dessein le mot « terrible », parce qu'il se remémore les ravages que la religion a causés dans les temps passés.

« Songez, dit-il, qu'elle a créé et qu'elle perpétue la plus violente antipathie entre les nations. Il n'y a pas un Musulman qui n'imaginât faire une action agréable à Dieu et au Saint Prophète en exterminant tous les chrétiens, qui, de leur côté, ne sont guère plus tolérants. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue, dans une même contrée, des divisions qui se sont rarement éteintes sans effusion de sang... Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans la société, entre citoyens, dans la famille, entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes. Le Christ a dit qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfants, le frère de la sœur, l'ami de l'ami ; et sa prédiction ne s'est que trop fidélement accomplie ».

V. — LA RELIGION A-T-ELLE UN ROLE UTILE

D'une part, si la religion ne peut nous amener à faire le bien ; d'autre part, si elle cause de terribles ravages dans la société, quel rôle utile faut-il lui attribuer ?

Elle nous apporte l'espoir d'une vie à venir, disent les croyants. Et ils ajoutent : Cet espoir, qui nous paraît consolant et doux, pourquoi nous l'arracher ?

A cette question Diderot répond qu'il n'est pas raisonnable de croire « qu'on verra quand on n'aura plus d'yeux ; qu'on entendra quand on n'aura plus d'oreilles ; qu'on pensera quand on n'aura plus de tête ; qu'on aimera quand on n'aura plus de cœur ; qu'on sentira quand on n'aura plus de sens ; qu'on existera quand on ne sera nulle part ; qu'on sera quelque chose sans étendue et sans lieu ».

A la demande, qu'on suppose embarrassante : Ce monde-ci, qui l'a fait ? N'est-ce pas Dieu ? il répond :

« Demandez à un Indien pourquoi le monde reste suspendu dans les airs, il vous répondra qu'il est porté sur le dos d'un éléphant ; et l'éléphant, sur quoi s'appuiera-t-il ? sur une tortue ; et la tortue, qui la soutiendra ?

« Cet Indien vous fait pitié et l'on pourrait vous dire, comme à lui : Monsieur Holmes, mon ami, confessez d'abord votre ignorance, et faites-moi grâce de l'éléphant et de la tortue... » (*Lettre sur les aveugles*).

A Mme la Maréchale (de Broglie) qui lui adresse la même question, il pose immédiatement cette autre demande :

« *Qu'est-ce que Dieu ? — Un esprit. — Si un esprit fait de la matière, pourquoi de la matière ne ferait-elle pas de l'esprit ? — Et pourquoi le ferait-elle ? — C'est que je lui en vois faire tous les jours.* »

Dépitée, la maréchale dit au philosophe : « Si tout ce que vous croyez était faux, vous seriez damné. Or, c'est une terrible chose que d'être damné ; brûler toute une éternité, c'est bien long. » Bah ! lui répond le philosophe : « La Fontaine croyait que nous serions dans l'enfer comme le poisson dans l'eau ».

Sur ce point Diderot et La Fontaine sont d'accord avec Voltaire. Prié par une dévote de s'amender pour mériter une place au ciel, le patriarche de Ferney répondit : « Le ciel, c'est le vaste dortoir du monde », ce qui revient à dire que l'enfer n'existe pas.

Mais raisonnons ! Les hommes peuvent-ils être damnés ? « Est-ce que celui qui a fait les sots, les punira pour avoir été sots ? ».

Dieu, s'il existait, serait-il moins débonnaire que ce généreux vieillard qui, mis en présence d'un jeune Mexicain coupable d'avoir nié son existence, lui pardonna sans hésitation, parce qu'il avait lu dans son cœur qu'il était « de bonne foi » ?

D'ailleurs, punir certains hommes, en récompenser certains autres, Dieu ne peut le faire sans se montrer injuste. A l'appui de cette affirmation, Diderot raconte ce qui suit :

« Un père eut trois enfants... L'un de ces enfants vécut dans la crainte de Dieu... Le second vécut dans le crime et le troisième mourut tout jeune... Quel sera leur sort dans l'autre vie ? »

D'après les lois de l'Eglise, le premier recevra sa récompense dans le Ciel, le second sera puni dans les enfers et le troisième n'aura ni châtiment ni récompense.

« Mais si ce dernier disait à Dieu : Seigneur, il n'a dépendu que de toi que je vécusse plus longtemps à côté de mon frère, et cela eût été mieux pour moi. Que lui répondrait le Seigneur ? Il lui répondrait : J'ai vu que si je t'accordais une plus longue vie, tu tomberais dans le crime et qu'au jour de mes vengeances tu mériterais le supplice du feu. »

Mais, alors, le second dira au Seigneur : Pourquoi m'as-tu affligé d'une longue vie ? Si tu m'avais rappelé à l'Eternité dans mon enfance, je ne serais pas au ciel, comme mon frère aîné, mais je dormirais en paix à côté de mon cadet. Et je m'y trouverais bien mieux qu'au fond de l'Enfer. Que lui répondra le Seigneur ?

« Comment s'en tirera-t-il ?... Il lui dira : J'ai prolongé ta vie afin que tu méritasses la félicité éternelle, et tu me reproches une faveur que je t'ai faite ?... Si c'était une faveur, dira le troisième, que ne me la faisais-tu donc aussi ? » (*Lettre à Mlle Volland.*)

VI. — LE VRAI CHRETIEN N'EXISTE PAS

En supposant que Dieu (qui ne peut être qu'injuste) ait le droit de récompenser et de punir, est-ce qu'il trouvera jamais de vrais chrétiens ? Cette espèce existe-t-elle ? Si nous en croyons Diderot, « le vrai chrétien » est encore à naître.

Ainsi qu'il l'explique à Mme la maréchale de Broglie, cette affirmation, Diderot la soutient et en démontre l'exactitude de la façon suivante, à l'une de ses voisines, qui, bien sincèrement, se croyait chrétienne.

« J'ouvris un Nouveau Testament, dit-il à la maréchale. ... Je lus à ma voisine le sermon sur la Montagne (Evangile selon saint Matthieu, chapitre V) et à chaque article je lui demandai : « Faites-vous cela ? Et cela donc ? Et cela encore ? »

Il va plus loin. Comme sa voisine est très belle, qu'elle a un teint merveilleux, la peau très blanche, la gorge ferme, opulente, et que, malgré sa modestie, elle n'est pas fâchée qu'on s'en aperçoive, il lui dit :

« N'est-il pas écrit dans l'Evangile (Saint Matthieu, chapitre V, verset 28) que celui qui a convoité la femme de son prochain a commis l'adultère dans son cœur » ?

Naturellement, la voisine lui répond par l'affirmative. Et Diderot s'empresse d'ajouter : « Et l'adultère commis dans le cœur, ne damne-t-il pas aussi sûrement que l'adultère le mieux conditionné ? »

La voisine approuve encore et Diderot reprend :

« Et si l'homme est damné pour l'adultère qu'il a commis dans son cœur, quel sera le sort de la femme qui invite tous ceux qui l'approchent à commettre ce crime ? »

La voisine, pour toute réponse, invoque l'usage, la mode, la nécessité d'éviter le ridicule, « comme s'il y avait une comparaison à faire entre un misérable petit ridicule, sa damnation éternelle et celle de son prochain. »

Elle parle aussi de son désir de plaire à son mari, « comme si un époux était assez insensé pour exiger de sa femme l'oubli de la décence et des devoirs... » et comme si une véritable chrétienne devait « pousser l'obéissance à un époux jusqu'au sacrifice de la volonté de Dieu et au mépris des menaces de son Rédempteur ».

La maréchale ayant demandé à Diderot ce que fit sa voisine après cette admonestation, le philosophe lui dit : « Le lendemain de cette conversation (c'était jour de fête) je remontais chez moi et ma dévote et belle voisine descendait de chez elle pour aller à la messe... vêtue comme de coutume... Je souris, elle sourit ; et nous passâmes l'un à côté de l'autre sans nous parler... Après cet exemple et cent mille autres de la même espèce, quelle influence puis-je accorder à la religion sur les mœurs ? Presque aucune, et c'est tant mieux ». Car, ajoute Diderot, « s'il prenait fantaisie à vingt mille habitants de Paris de conformer strictement leur conduite au sermon sur la Montagne, il y aurait tant de fous que le lieutenant de police ne saurait qu'en faire ».

VII. — LES DEUX MORALES

Après avoir constaté qu'il n'y a pas de vrais chrétiens, ce qui est heureux pour l'humanité, Diderot formule cette conclusion : « Dans les livres inspirés il y a deux morales : l'une générale et commune à toutes les nations, à tous les cultes, et qu'on suit à peu près ; une autre, propre à chaque nation et à chaque culte, à laquelle on croit, qu'on prêche dans les temples, qu'on préconise dans les maisons, et qu'on ne suit point du tout ».

La première de ces morales, c'est la morale proprement dite, la morale universelle, la morale humaine, et, disons le mot, la morale laïque ; la seconde, c'est la morale rituelle, la morale religieuse.

Tandis que la première donne des règles auxquelles une conscience droite nous force d'obéir, la seconde, basée sur des légendes enfantines et des contes absurdes, favorise le règne de la superstition, ne recommande que des momeries (prières ou génuflexions) et ne tire sa valeur que de la valeur propre de la première...

En présence de la grande pénurie de croyants, les prêtres s'adressent aux femmes, pour grossir leurs bataillons sacrés, parce qu'ils les supposent « ignorantes... légères... et faciles à persuader ». Ils réussissent aisément, nous apprend Diderot, surtout auprès des vieilles.

« La femme, hystérique dans la jeunesse, se fait dévote dans l'âge avancé. » (*Chapitre sur les femmes.*)

Et pourquoi se fait-elle dévote ? Voici :

« L'âge avance ; la beauté passe ; arrivent les années de l'abandon, de l'humeur et de l'ennui. C'est par le malaise que la Nature les a disposées à devenir mères ; c'est par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être. Qu'est-ce alors qu'une femme ? Négligée de son époux, délaissée de ses enfants, nulle dans la société, la dévotion est son unique et dernière ressource. » (*Sur les femmes*).

Diderot constate, en outre, avec tristesse, que « dans presque toutes les contrées la cruauté des lois civiles s'est réunie contre les femmes à la cruauté de la nature. Elles ont été traitées comme des enfants imbéciles ».

Pour réparer cette faute et diminuer l'emprise de l'Eglise et des religions sur les citoyennes de demain, il faut, sans plus tarder, affranchir les mères, pour qu'elles préparent des hommes vraiment dignes d'une démocratie, et demander, pour toutes nos compagnes, toujours plus de lumières, toujours plus de justice et plus de liberté.

VIII. — L'HOMME EST NE POUR LA SOCIETE

Il faut supprimer les couvents.

Diderot n'est pas l'ami des hôtes des couvents. Nonnes, nonnettes et moines ne trouvent pas grâce devant lui.

« Faire vœu de pauvreté, dit-il dans la *Religieuse*, c'est s'engager par serment à être paresseux et voleur ; faire vœu de chasteté, c'est promettre à Dieu l'infraction constante de la plus sage et de la plus importante de ses lois ; faire vœu d'obéissance, c'est renoncer à la prérogative inaliénable de l'homme, la liberté. Si l'on observe ces vœux, on est criminel ; et si on ne les observe pas, on est parjure. La vie claustrale est d'un fanatique ou d'un hypocrite. »

Plus loin il ajoute :

« L'homme est né pour la société ; séparez-le, isolez-le, ses idées se désuniront, son caractère se tournera, mille affections ridicules s'élèveront dans son cœur et des pensées extravagantes germeront dans son esprit comme les ronces dans une terre sauvage ».

Dans « la Religieuse », ce roman qui est un véritable chef-d'œuvre et que tout le monde devrait connaître, il nous montre, ainsi que le dit fort bien M. Joseph Reinach dans son étude sur Diderot « les froides atrocités qu'une meute de tortionnaires en cornettes fait subir pendant de longs mois à la recluse dont le seul crime est de vouloir être femme ».

Privation de récréations, pénitences imméritées et dégradantes, telles que l'obligation « de manger à terre au milieu du réfectoire » ; suppression partielle ou totale de sa nourriture quotidienne, « jeûnes au pain et à l'eau » ; bris des carreaux de sa chambre pendant la période la plus froide de l'hiver, scène de l'enterrement où la martyre, « une corde au cou », est couchée de force dans un cercueil, enveloppée dans un suaire, inondée d'eau bénite, et assiste terrifiée au simulacre de son inhumation ; « coupures de morceaux de verre que l'on a la méchanceté de répandre sur son chemin » au moment où elle va passer, « pieds nus » ; pincettes rougies qu'on lui place, pour ainsi dire, dans la main, pour la brûler fortement ; piqûres d'aiguilles dans le dos en présence du grand-vicaire enquêteur, pour l'empêcher de prononcer le serment de « renonciation à Satan et à ses pompes » qui lui est demandé, et pour laisser croire à son juge qu'elle est possédée ; garrottage brutal, allant jusqu'à faire jaillir le sang de ses poignets meurtris par « la corde entrée presque entièrement dans les chairs » ; linge de corps qu'on lui refuse, immondices de toutes sortes que l'on répand dans sa cellule ; visites nocturnes, répétées et bruyantes, pour troubler son sommeil, tel est le bilan des inventions sataniques des bonnes sœurs pour la faire souffrir et lui suggérer l'idée du suicide.

A l'abbaye d'Arpajon, où elle est envoyée pour améliorer sa situation, la conduite à la fois louche et odieuse de la supérieure, ses caresses significatives, sa crise d'hystérie, sa confession finale achèvent d'inspirer au lecteur honnête la haine du cloître et font naître dans son esprit le désir de voir enfin les démocraties supprimer partout les couvents et chasser hors de leurs frontières les communautés religieuses d'hommes et de femmes, de quelque nature qu'elles soient.

IX

L'ETRE SUPREME

LES MIRACLES ET LE PECHE ORIGINEL

Depuis le jour où il fit paraître les « Pensées philosophiques » (année 1745), suivies, en 1749, de la « Lettre sur les aveugles », Diderot fut et resta irrévocablement athée.

Dans le « Rêve de d'Alembert », il ne reconnaît « dans la nature d'autre cause et d'autre principe que le hasard » ; il ne croit pas que Dieu « de qui nous tenons la raison en exige le sacrifice », car il serait alors comme « un faiseur de tours de gibecière qui escamote ce qu'il a donné. »

Dans la pensée 15, il affirme « qu'il n'y a point de Dieu ; que la création est une chimère ; que l'éternité du monde n'est pas plus incommode que l'éternité d'un esprit ; que parce qu'il ne conçoit pas comment le mouvement a pu engendrer cet univers qu'il a si bien la vertu de conserver, il est ridicule de lever cette difficulté par l'existence supposée d'un être qu'il ne conçoit pas davantage ; que si les merveilles qui brillent décèlent quelque intelligence, les désordres qui règnent dans « l'ordre moral anéantissent toute providence ».

Il dit aussi : « que si tout est l'ouvrage de Dieu, tout doit être le mieux possible, car si tout n'est pas le mieux qu'il est possible, c'est en Dieu, impuissance ou mauvaise volonté... »

Quant à l'Etre suprême, « sur le portrait qu'on lui en fait, sur son penchant à la colère, sur la rigueur de ses vengeances, sur certaines comparaisons qui nous expriment en nombre le rapport de ceux qu'il laisse périr à ceux à qui il daigne tendre la main, l'âme la plus droite serait tentée de souhaiter qu'il n'existât pas. » (Pensée IX).

D'ailleurs, l'idée de Dieu n'est d'aucune utilité, puisque « la pensée qu'il n'y a point de Dieu n'a jamais effrayé personne ».

Au fond, qu'est-ce que Dieu ? Cette question, on la pose à l'enfant « dans le même instant et de la même bouche » qu'on lui apprend « qu'il y a des esprit follets, des revenants et des loups-garous » (Pensée 16).

Cela nous indique clairement que Dieu est une création de nourrice. Et la nounou a fait Dieu si méchant « qu'il n'y a point de bon père qui voulût ressembler à notre père céleste » (addition aux Pensées philosophiques - 51).

Parlant des miracles, il nous dit : « Pourquoi les miracles de J.-C. sont-ils vrais et ceux d'Esculape, d'Apollonius de Thyane et de Mahomet sont-ils faux ? » (Addition aux pensées - 24).

Personnellement, Diderot croirait sans peine « un seul honnête homme qui lui assurerait que Sa Majesté vient de remporter une victoire complète sur les alliés » ; mais « tout Paris l'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy qu'il n'en croirait rien ».

Dans la pensée 53, il cite le cas d'un miraculé, un simulateur, boiteux, qui jette ses béquilles et se trouve guéri. Et il est certain que « tous ceux qui voyaient là un miracle étaient bien résolus d'en voir. » N'est-ce pas ainsi que cela se passe généralement dans les lieux de pèlerinage ?

Dans la pensée 43 (addition aux pensées) Diderot se moque agréablement du péché originel.

« Ce que nous appelons péché originel, dit-il, Ninon de L'Enclos l'appelait le péché original ». C'est bien, en effet, un péché original », puisque dès qu'il eût été commis, Dieu se contenta de dire à Eve : « Tu enfanteras dans la douleur ». Si un fruit avait été en cause, l'Eternel aurait parlé d'autre chose que d'une maternité prochaine.

Pour nous montrer que tout n'est que verbiage dans la religion, Diderot écrit (Pensée 47, addition aux pensées) : « Dieu le père juge les hommes dignes de sa vengeance éternelle ; Dieu le fils les juge dignes de sa miséricorde infinie ; le Saint-Esprit reste neutre. Comment accorder ce verbiage catholique avec l'unité de la volonté divine ? »

Dans la pensée 65, il va plus loin et souligne, de la façon suivante, l'imperfection de la divinité :

« Dieu donne une première loi aux hommes ; il abolit ensuite cette loi... Il s'était trompé. Est-ce qu'il est d'un être parfait de se raviser ? »

Pensée V (addition aux pensées) le Philosophe constate que « si la raison est un don du ciel et qu'on en puisse dire autant de la foi. le Ciel nous a faitdeux présents incompatibles et contradictoires ».

« Pour lever cette difficulté, ajoute-t-il dans la pensée suivante, il faut dire que la foi est un principe chimérique et qui n'existe point dans la nature. »

Sans aller puiser d'autres citations plus ou moins édifiantes dans la « Lettre sur les aveugles », dans le dessein de conclure que les merveilles de la création ne prouvent pas l'existence de Dieu (surtout pour un aveugle), que l'hypothèse du Tout-Puissant n'est pas nécessaire pour expliquer le monde, que le besoin d'un être suprême ne se fait pas sentir pour sanctionner une morale, il convient de s'arrêter un instant, avec Diderot, sur cette constatation « que la foi n'existe pas dans la nature », et qu'en tout cas, si elle existe, elle est, en ce moment, profondément assoupie.

X

IDEES DE DIDEROT SUR LE TRANSFORMISME

Extrait du « Rêve de d'Alembert » :

« On suppose que les animaux ont été à l'origine, ce qu'ils sont à présent. Quelle folie ! on ne sait pas plus ce qu'ils ont été qu'on ne sait ce qu'ils deviendront. Le vermisseau imperceptible qui s'agite dans la fange, s'achemine, peut-être, à l'état de grand animal ; l'animal énorme qui nous épouvante par sa grandeur, s'achemine, peut-être, à l'état de vermisseau ; il est, peut-être, une production momentanée de cette planète... L'homme lui-même se résout en une infinité d'animalcules dont il est impossible de prévoir les métamorphoses et l'organisation future... Qui sait

si ce n'est pas la pépinière d'une seconde génération d'êtres, séparée de celle-ci par un intervalle incompréhensible de siècles et de développements successifs ? Le vase où Needham apercevait tant de générations momentanées d'êtres microscopiques peut être comparée à l'Univers. On voit dans une goutte d'eau l'histoire du monde... Sans doute, dans le monde, le même phénomène dure un peu davantage : mais qu'est-ce que notre durée en comparaison de l'éternité des temps ? Moins que la goutte que j'ai prise avec la pointe d'une aiguille, en comparaison de l'espace illimité qui m'environne... Qui sait les races d'animaux qui nous ont précédés ? Qui sait les races d'animaux qui succéderont aux nôtres ? Tout change, tout passe; il n'y a que le tout qui reste. Le monde commence et finit sans cesse : il est à chaque instant à son commencement et à sa fin ; il n'en a jamais eu d'autre et n'en aura jamais d'autre. »

Quelle richesse de conceptions dans ces quelques lignes ! Et combien nouvelles étaient ces théories, à l'époque où elles furent émises !

Par des passages analogues, judicieusement choisis, soit encore dans le « Rêve de d'Alembert » soit dans la « Lettre sur les aveugles », soit dans la correspondance adressée à Mlle Volland, il serait facile d'établir que Diderot possédait à fond les théories de Lucrèce sur l'origine des mondes, et qu'il a posé, bien avant Lamarck, tous les principes essentiels du transformisme.

Cette étude, chers lecteurs, nous mènerait loin, exigerait beaucoup de temps et lasserait certainement votre patience.

Contentons-nous donc de signaler seulement ces généralités.

XI

DU ROLE NEFASTE DES PRETRES

ET CONCLUSION

Comme Voltaire, qui fait dire à Jocaste dans Œdipe (acte IV, scène I) :

« *Nos prêtres ne sont pas, ce qu'un vain peuple pense;*
« *Notre crédulité fait toute leur science.* »

Diderot détestait les représentants de la religion.

« Le prêtre, dit-il dans son Plan d'une Université, bon ou mauvais est toujours un sujet équivoque, un être suspendu entre le ciel et la terre, semblable à cette figure (*le ludion*) que le physicien fait monter ou descendre à discrétion, selon que la bulle d'air qu'elle contient est plus ou moins dilatée. Ligué, tantôt avec le peuple contre le souverain, tantôt avec le souverain contre le peuple, il ne s'en tient guère à prier les dieux que quand il se soucie peu de la chose... Il dispose ouvertement ou clandestinement des esprits selon sa pusillanimité ou son audace. Son état l'incline à la dureté et au secret. »

Ailleurs, il déclare « que tandis que le peuple n'approuve guère que ce qui est bien, le prêtre, lui, n'approuve que ce qui est mal. »

Après avoir répété que le prêtre est, « par état, hypocrite, intolérant et cruel », il montre qu'il est supérieur au souverain parce que celui-ci ne fait « que des ducs, des ministres, des nobles et des généraux », tandis que l'autre « fait des dieux... A l'autel, le souverain fléchit le genou et sa tête s'incline sous la main du prêtre comme celle du dernier serf... Et si on demandait au prêtre : Qu'est-ce qu'un roi ? et qu'il osât ré-

pondre franchement, il dirait : « C'est mon ennemi, ou c'est mon licteur ».

La haine de Diderot pour les prêtres était si forte qu'il écrivit, un jour, à Sophie :

« Le gouvernement sacerdotal est le pire de tous... Point de commandement plus dur et plus absolu que celui qui s'exerce de la part des dieux... Partout où les prêtres ont été souverains, il reste, dans la vénération que les peuples leur portent encore, des vestiges qui ne montrent que trop à quels indignes excès elle était portée, lorsqu'ils marchaient le sceptre à la main et l'encensoir dans l'autre. »

A l'appui de son affirmation, il cite certaines contrées de l'Asie où des espèces de cénobites sortaient de leur solitude (à son époque), et se promenaient, dans les rues des villes, entièrement nus, en agitant une clochette pour annoncer leur passage.

« Les femmes de tout état, dit-il, accourent en foule autour d'eux, se prosternent à leurs pieds et leur baisent dévotement cette partie du corps que l'honnêteté ne permet pas de nommer. »

En France, il n'en était pas ainsi. Cependant, remarque Diderot « si l'on interroge un petit vicaire de Saint-Roch qui prétend sept fois la semaine attirer Dieu du ciel sur la terre, qui s'en nourrit et le donne à manger à Pâques à dix mille personnes » ; si on lui demande ce qu'il pense de son saint ministère en comparaison des plus hautes fonctions civiles, celles de la magistrature, par exemple, on est tout étonné de la réponse dédaigneuse qu'il fournit.

« Son tribunal n'est pas magnifique ; c'est une boîte chétive adossée contre le pilier froid d'une église ; mais quand il y est renfermé, il se regarde comme le représentant de celui qui doit juger, un jour, les vivants et les morts ; c'est à lui qu'il a été donné de délier ou de lier, d'absoudre ou de retenir ; le ciel ratifie l'arrêt qu'il a prononcé, et les portes en sont ouvertes ou fermées, à son gré.

« Lorsqu'il voit, à ses pieds, le monarque humilié confesser ses fautes, implorer sa médiation, accepter l'expiation qu'il lui plaît de prescrire, quelle idée trop haute peut-il concevoir de lui-même ? Et si, à l'orgueil de tant de prérogatives extraordinaires, il joignait celui d'imposer des lois, de commander à des armées et de gouverner ; simples mortels que serions-nous devant lui ?... Voyez les Jésuites, souverains « et pontifes au Paraguay, comme ils en usent avec leurs sujets! Ces misérables (les sujets) travaillent sans relâche et

ne possèdent rien. Ont-ils commis une petite faute ? Le Père les appelle : il leur fait signe ; ils se déculottent, s'étendent à terre, reçoivent des coups d'étrivières, se relèvent, remettent leurs culottes, remercient le bon Père, le saluent très humblement, baisent le bout de sa manche et s'en vont contents et gais, s'ils le peuvent. »

Voilà ce qui se passait, il y a un siècle et demi à peine, dans les Etats soumis au gouvernement des curés !

Et voilà ce qui, tôt ou tard, se passerait ailleurs, si les événements politiques ou les bouleversements sociaux favorisaient le rêve de domination tyrannique des Eglises qui ne sont jamais contentes, jamais satisfaites, jamais rassasiées !

Puissent la clairvoyance et le bon sens de nos contemporains mettre tous les Etats civilisés à l'abri d'une pareille calamité !

EMILE JARDIT.